
[Ligne Nouvelle Paris- Normandie : un nouveau plaidoyer pour le train](#)

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Un Comité local de promotion du train est lancé pour soutenir la Ligne Nouvelle Paris-Normandie.

Nicolas Mayer-Rossignol a réuni mercredi 30 avril l'ensemble des acteurs du ferroviaire ainsi que des représentants des forces vives du territoire (élus, acteurs économiques ou associatifs, membres du Ceser ou du CDD) pour susciter la création d'un Comité local de promotion du train.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir, des modes actifs de déplacement, et Pascal Le Cousin, Conseiller Métropolitain délégué au ferroviaire : « *Parce que nous voulons défendre le train, nous devons nous rassembler pour mieux le défendre. La Ligne Nouvelle Paris-Normandie fait partie des projets d'infrastructures prioritaires retenues par l'État. Sa réalisation*

impacte d'autres projets tout aussi structurants, tels que le Service Express Régional Métropolitain (SERM) ou la Nouvelle Gare rive gauche sur lesquels l'ensemble des institutions travaillent et coordonnent leurs démarches. Pour réussir, la mobilisation de tous est indispensable. »

Dès 2009, le Président de la République promettait une liaison fiable et cadencée avec la Normandie et sa façade maritime. Ces annonces ont non seulement suscité espoirs et attentes pour les 12 millions de passagers annuels entre Paris et la Normandie, mais elles ont structuré et construit les réflexions et projections sur les perspectives de développement de la Normandie et de l'Axe Seine depuis plus de 15 ans.

Projet d'intérêt national majeur, la LNPN a généré des travaux importants d'étude et de conception, lancés par l'État et les deux Régions (100 M€). Au-delà de la robustesse et du cadencement des liaisons entre Paris et la Normandie, la LNPN jouera un rôle moteur pour la décarbonation de l'activité portuaire et la chaîne d'approvisionnement de l'Île de France, en libérant des sillons au profit des trains de fret et en réduisant les nuisances liées au transport routier.

La gare de Rouen a depuis longtemps atteint ses limites capacitaires. Les voyageurs et navetteurs franciliens et normands ont vu les temps de trajets se dégrader considérablement depuis 40 ans. Leur besoin de trains fréquents, rapides, fiables est urgent. Seule la LNPN le permet.

Le projet est en outre partie intégrante du futur Service Express Régional Métropolitain (SERM) de l'étoile ferroviaire rouennaise, labellisé par l'État, et dont la mission de préfiguration vient de débuter avec l'appui de la Société des Grands Projets (SGP). L'intégration tarifaire train/ transports en commun initiée dès la rentrée 2024 en est une des premières briques. La nouvelle gare rive gauche de Rouen incluse dans la LNPN est l'élément central de cette dynamique. Elle participera grandement à la mutation des mobilités dans la Métropole et dans les flux qui la lient aux intercommunalités limitrophes. Elle constitue également un élément de rééquilibrage de la ville entre ses deux rives. Toutes ces raisons expliquent que la LNPN ait été retenue par l'État parmi ses infrastructures prioritaires. Pourtant, nous en attendons toujours la concrétisation opérationnelle.

Parce qu'il est nécessaire de partager publiquement ces travaux et perspectives, la Métropole Rouen Normandie propose la création d'un Comité Local de Promotion du Train. **À travers cet outil original, elle souhaite faciliter, « dans l'échange et la transparence », l'appropriation par tous des grands enjeux de développement du ferroviaire et de décarbonation des mobilités sur le territoire. Les élus ont annoncé leur volonté de réunir ce Comité régulièrement au fur et à mesure des avancées et des progrès sur ces questions stratégiques**